

Parce qu'ils sont routiniers et prévisibles, les petits déplacements au quotidien exposent les acteurs économiques à d'importantes vulnérabilités facilitant la perte ou la fuite d'informations sensibles.

- T** ▶ Installer un **filtre de confidentialité** sur les écrans des ordinateurs portables, des tablettes et des smartphones à usage professionnel.
- C** ▶ Éviter de transporter les données sensibles lors des déplacements quotidiens, notamment entre le domicile et le travail. Si cela est indispensable, utiliser une clé USB sécurisée et la conserver en permanence sur soi.
 - ▶ En cas d'utilisation des fonctions WiFi/Bluetooth des appareils nomades dans les transports en commun, garder à l'esprit que toute liaison peut être interceptée.
 - ▶ Éviter au maximum de parler de sujets professionnels dans les transports en commun : métro, bus, taxi, train, avion.
 - ▶ Être attentif à l'environnement lors des échanges dans les espaces publics et partagés : restaurants, cantines, cafés, salles d'attente, etc.
- ▶ Rester discret dans ses lectures professionnelles (rapports, notes en cours, courriels, etc.) dans un lieu public.
- ▶ Taper discrètement ses identifiants et mots de passe d'accès à l'ordinateur, ou à sa messagerie.
- ▶ Ne jamais laisser ses outils de travail (mallette, ordinateurs portables, téléphones, etc.) sans surveillance.
- ▶ Lors des déplacements en voiture, déposer discrètement ses affaires dans le coffre verrouillé et non sur la banquette arrière ou le siège passager. Lors des stationnements, ne pas laisser d'ordinateurs portables ou de documents contenant des données sensibles dans la voiture, même dans le coffre.

MOT-CLÉ

Filtre de confidentialité :

Film de protection qui se place sur un écran et qui restreint la vision des données affichées de part et d'autre de l'axe de vision.

RÉFÉRENTS

- ▶ CCI France, DCRI, DPSD, Gendarmerie nationale.